

Jeu Capsules Consommateurs Djama

La SNB rend chaque gorgée porteuse de surprises

P.5



Taxe Professionnelle Unique P.4

La perception se poursuit

Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 931 du 03 novembre 2025

Paix et prospérité dans les Grands Lacs P.2



Les recommandations de Paris

Continuité et renforcement de l'action parlementaire

L'engagement du Président Komi Sélom Klassou P.2



Environnement/ instauration d'une Cellule de pilotage

Une nouvelle réforme pour suivre et booster les projets verts P.3

Conseil de l'Entente

Les travaux du Comité des Experts s'ouvrent ce jour à Lomé P.4



Sécurisé. Rapide.
Toujours avec vous.
Votre partenaire de confiance en Mobile Money



01 45 45 45 45

Bank Togolais

mixx
By UAS

Paix et prospérité dans les Grands Lacs Les recommandations de Paris

Une conférence de soutien à la paix et à la prospérité dans la région des Grands Lacs s'est tenue le 30 octobre 2025 dans la capitale française. Organisée en étroite collaboration avec la France et le Togo, elle a permis de mobiliser la

des organisations internationales pour discuter de la crise humanitaire dans la région, les travaux ont abouti à plusieurs conclusions importantes.

La conférence, coprésidée par le Président français



communauté internationale afin de mieux répondre à l'urgence humanitaire dans l'est de la République Démocratique du Congo

Emmanuel Macron et le Président du Conseil Faure Essozimna Gnassingbé, Médiateur de l'Union africaine pour la République

international humanitaire, le déplacement, les besoins des populations ainsi que les mécanismes de renforcement de l'intégration régionale, gage de consolidation de la paix et de la stabilité dans la région.

Les grandes conclusions de cette rencontre

– Réouverture de l'aéroport de Goma : la réouverture de l'aéroport de Goma aux vols humanitaires pour faciliter l'acheminement



(RDC) ainsi que dans la région. Avec la participation d'éminentes personnalités, des dirigeants mondiaux et

démocratique du Congo (RDC), a eu à aborder plusieurs enjeux comme la situation humanitaire, le droit

de l'aide. – Mobilisation financière : une mobilisation de 1,5 milliard d'euros

supplémentaires pour l'assistance aux populations vulnérables.

– Économie transparente et légitime : la nécessité de restaurer une économie transparente et légitime dans la région pour couper les flux financiers qui alimentent la violence.

– Appropriation africaine : l'importance de l'appropriation africaine dans la gestion des crises et des processus de paix, avec un renforcement du contrôle africain dans la coordination, la planification et le suivi des réponses.

– Développement durable

: la nécessité d'une réponse durable et intégrée à la crise humanitaire, avec un focus sur le développement et l'autonomie des communautés locales.

La participation du Président du Conseil Faure Gnassingbé à cette rencontre de Paris, démontre combien de fois le Togo s'y engage du Togo dans le maintien de la paix et d'une solution durable aux différentes crises sociopolitiques, humanitaires et sécuritaires qui affectent le continent africain, plus précisément celle de la région des Grands Lacs.

Kodjovi

Continuité et renforcement de l'action parlementaire L'engagement du Président Komi Sélom Klassou

Le Professeur Komi Sélom Klassou élu Président de l'Assemblée nationale le mardi 28 octobre 2025, succède ainsi à Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président sortant, pour la durée restante du mandat du bureau ouvert le 14 juin 2024. C'est à l'issue d'un scrutin à main levée, qui s'est déroulé à l'unanimité des députés présents avec 109 voix. Par cette élection, Komi Sélom Klassou devient ainsi le quinzième président de l'Assemblée nationale togolaise.



L'élection s'est déroulée lors de la deuxième séance plénière de la deuxième session ordinaire de l'année, présidée par Ayao Dzéréké, quatrième vice-président du Parlement. Une élection qui confirme la

confiance de l'ensemble des députés en sa personne.

Le président de séance leur a adressé ses félicitations et encouragements, en les invitant à servir la nation avec loyauté et dévouement. Il a en outre salué

la transparence et la maturité ayant marqué les élections, illustrant l'attachement de l'Assemblée nationale aux principes démocratiques et à la collégialité dans la conduite des affaires parlementaires.

Une fois le nouveau président de l'institution parlementaire installé, avec la remise du maillet, symbole de l'autorité législative, il a au nom de tous les membres du bureau élus et de l'ensemble des députés, adressé ses sincères remerciements à ses collègues pour le choix porté sur sa modeste personne.

Il a aussi exprimé sa gratitude à Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil, pour la confiance, l'estime et l'appui constant qu'il ne cesse d'accorder aux institutions de la République.

Avec cette élection, il s'engage de nouveau à œuvrer avec loyauté et détermination. Par rapport à son élection, il a fait savoir que c'est un choix qui



l'honneur, et qui l'impose un devoir, celui d'être un président à l'écoute de tous et de toutes, garant du dialogue, de la cohésion et du respect des valeurs républicaines qui fondent la cinquième République.

« Avec l'aide de Dieu, la confiance du Président du Conseil et le concours de chacun et chacune d'entre vous, nous saurons ensemble

hisser notre institution à la hauteur des attentes du peuple que nous représentons ici », a-t-il souligné.

Enfin, le Président Komi Sélom Klassou a salué son prédécesseur, Monsieur Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, pour le travail remarquable qu'il a abattu à la tête de cette première législature de la cinquième république.

Agbé

UNFPA-Sénat

Deux institutions qui renforcent leur coopération

Dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'institution parlementaire et l'agence onusienne, en faveur de la protection des droits humains, de la santé reproductive et de l'épanouissement de la jeunesse togolaise, le Président du Sénat, Barry Moussa BARQUÉ a accordé le jeudi 30 octobre dernier, une audience à Madame Élise KAKAM, Représentante résidente du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Togo.

Lors des échanges, Madame KAKAM a félicité le Président du Sénat pour son élection à la tête de la seconde chambre du Parlement et a présenté les principaux axes d'intervention de l'UNFPA au Togo.

Pour la Représentante résidente du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) au Togo, leur mission consiste à lutter contre les décès maternels évitables, à prévenir toutes les formes de violence basées sur le genre, à promouvoir l'épanouissement des jeunes et à fournir au gouvernement des données fiables pour la prise de décisions éclairées.

Par rapport aux questions, liées à la santé reproductive et à la protection des droits fondamentaux, Madame KAKAM a souligné qu'elles exigent un engagement collectif et une intégration systématique dans les politiques publiques et les décisions législatives.

En rencontrant le Président du Sénat, elle a fait savoir que leur objectif est de l'exhorter à



prendre davantage en compte ces enjeux dans son travail quotidien, car les chambres parlementaires sont au cœur du processus législatif.

A cette audience, elle a profité de l'occasion pour saluer les efforts du gouvernement togolais pour la promotion du genre et le développement des jeunes, tout en rappelant la nécessité de poursuivre les actions dans cette dynamique inclusive et durable.

Rappelons que l'UNFPA, agence des Nations Unies chargée de la santé sexuelle et reproductive, œuvre toujours pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et chaque jeune réalise pleinement son potentiel.

Forte de plus de 15 ans d'expérience au sein de l'organisation, Madame Élise KAKAM a occupé plusieurs postes stratégiques,

notamment au Tchad, en RDC, au Ghana et en Angola, avant sa nomination au Togo.

Avec cette audience, le Sénat et l'UNFPA réaffirment leur volonté commune de renforcer la coopération en matière de santé, d'égalité des genres et de protection des droits humains, dans la perspective d'un développement social harmonieux et durable pour les populations.

La Rédaction

Environnement/ instauration d'une Cellule de pilotage

Une nouvelle réforme pour suivre et booster les projets verts

Une nouvelle étape vient d'être franchie dans la gouvernance environnementale du Togo. Le patron des lieux vient de signer le 31 octobre dernier un arrêté ministériel qui permet de mettre en place une Cellule de pilotage stratégique et de suivi des projets, directement rattachée à son cabinet. L'objectif c'est de renforcer la planification, la coordination et la performance des actions menées dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Avec ce arrêté ministériel, la cellule assurera la mission de pilotage stratégique, de



sélection, de montage, d'analyse et de suivi des projets environnementaux du ministère. Également elle jouera un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques liées à la gestion durable des ressources

forestières, à la protection des zones côtières et à la lutte contre les effets du changement climatique.

De façon générale, les grandes orientations ainsi que les priorités des projets en cohérence avec les politiques nationales et les engagements internationaux du

Togo seront définies par cette nouvelle structure qui sera directement rattachée au cabinet du ministre Kokoroko. Elle servira également d'interface entre le ministère, les autres départements gouvernementaux et les

partenaires techniques et financiers, afin d'assurer une meilleure synergie dans la conception et l'exécution des programmes.

Les champs d'attribution de cette cellule

L'identification, la maturation des projets, l'analyse des plans de travail et des budgets annuels, suivi de l'avancement physique et financier des activités, le contrôle de la régularité et de l'efficacité de la gestion des ressources, ainsi que la proposition de mesures correctives en cas de difficultés sont les attributions qui sont liées à cette cellule. Aussi elle aura pour but de veiller à la cohérence des plans opérationnels avec les orientations stratégiques du ministère tout en contribuant à l'optimisation des impacts socio-économiques des projets sur les territoires.

Les obligations de cette cellule

Selon les priorités et besoins du ministère de l'environnement, des

ressources forestières, de la protection côtière et du changement climatique, la cellule aura à tenir des sessions régulières chaque mois qui seront présidées par le ministre lui-même. Le secrétariat technique sera assuré par la direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation. Elle pourra, à titre exceptionnel, faire appel à des experts ou personnalités ressources pour renforcer son efficacité. Les fonctions des membres ne seront pas rémunérées, et le financement de son fonctionnement proviendra des ressources internes du ministère ou d'autres sources dédiées.

À travers cette réforme, le ministère de l'Environnement entend doter le pays d'un outil stratégique de gouvernance et de pilotage des projets dans le but de mieux répondre aux défis du changement climatique et d'assurer un développement durable, équilibré et solidaire des territoires togolais.

Kodjovi

Gestion budgétaire des collectivités territoriales

Lomé accueille ce lundi, une rencontre régionale

Ce lundi 3 au mardi 4 novembre, va se tenir à Lomé, la rencontre régionale sur la gestion budgétaire des collectivités territoriales. L'événement, dont les travaux s'ouvrent aujourd'hui, est initié par la Faïtière des communes du Togo (FCT) et le Conseil des collectivités territoriales de

l'UEMOA (CCT/UEMOA).

Pendant ces deux jours, les représentants de collectivités territoriales de la sous-région échangeront sur les pratiques et outils qui favorisent une meilleure gestion des budgets locaux au service du développement communautaire. Ils

partageront également des expériences réussies en matière de planification et d'exécution budgétaires, dans le but de renforcer la gouvernance locale et d'améliorer la qualité des services de base offerts aux populations.

Les travaux de cet atelier

seront consacrés sur les fondamentaux de la gestion budgétaire locale avec la programmation de deux panels à savoir : les pratiques n'ayant pas d'impact direct sur l'accès aux services de base, et celles ayant un impact direct sur cet accès.

Notons que cet atelier régional sera une nouvelle occasion pour le Togo de valoriser les efforts engagés

en matière de décentralisation et de renforcement des capacités des communes. Il permettra également de mettre en lumière les avancées réalisées dans la gestion budgétaire locale, notamment à travers la promotion de la transparence, de la planification participative et du développement axé sur les résultats.

Agbé

« Opération Togo Propre »

L'action citoyenne d'Eric Kpadé et de la population du Golfe 2

Après son élection à la tête de la commune Golfe 2, le nouveau maire Eric Kpadé, De Hédjranawoé à Togo 2000, en passant par Novissi, Noukafou et Sagbo-

toyens ont uni leurs efforts pour nettoyer les artères, les caniveaux et les espaces pu-



a organisé le 1er novembre 2025, une opération de salubrité dans les artères de sa ville, l'initiative a mobilisé les conseillers municipaux, les agents communaux et citoyens. Elle s'inscrit dans la dynamique de l'opération "Togo

Taxe Professionnelle Unique La perception se poursuit

La perception de la Taxe Professionnelle Unique (TPU) des Transporteurs Routiers communément appelée "trimestre" au titre du troisième trimestre 2025 se poursuit conformément aux dispositions de l'article 57 du Livre de Procédures Fiscales.

Une information qui a été donnée par Yawa Djigbodi Tségan, Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) par le biais d'un communiqué en date du 30 octobre 2025.

Selon ce même communiqué, les contrôles



du paiement de ladite taxe ont déjà débuté depuis le 1er novembre 2025 sur toute l'étendue du territoire national. la collaboration et le civisme de tous les contribuables soumis au paiement de la TPU.

Elom

propre", lancée en 2014, qui appelle les citoyens à nettoyer les espaces publics le premier samedi de chaque mois.

L'objectif est de lutter contre les dépotoirs sauvages et les déchets plastiques. Il vise à améliorer la qualité de vie, à prévenir les maladies et à renforcer le civisme en impliquant activement la population, les entreprises et les institutions publiques.

À travers cette mobilisation, le futur maire de cette commune, veut faire de la propreté et la cohésion sociale une des priorités de sa gouvernance locale.

En tant que personne habitant la commune Golfe 2, Eric Kpadé future maire, a attiré l'attention de la population sur l'importance de prendre soin de leur cadre de vie et de faire en sorte que leur environnement soit propre. Il estime que c'est ensemble qu'ils pourront arriver à construire un Golfe 2 résilient et attractif.

Au demeurant, ce geste symbolique et concret, a été salué par les habitants. Ils ont par la suite souhaité de voir ces initiatives s'accompagner de solutions durables. Un pas qui enforce déjà le lien entre la municipalité et les quartiers.

À l'issue de cette opéra-

Elom

Conseil de l'Entente Les travaux du Comité des Experts s'ouvrent ce jour à Lomé

Lomé accueille ce lundi 3 novembre 2025, la 25ème session ordinaire du Comité des Experts du Conseil de l'Entente. Les travaux qui s'ouvrent ce jour, se tiennent en marge de la 23e session du Conseil des Ministres de l'organisation sous-régionale. Prennent part à cette rencontre, les participants venus du Togo, du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Burkina Faso,

organisationnel du Conseil de l'Entente.

À travers cette session, ils auront l'occasion d'examiner de bout en bout ses dossiers stratégiques qui convergent dans l'intérêt d'un bon fonctionnement de l'institution.

Pour la rencontre de Lomé, les pays siégeant misent sur le renforcement, la transparence dans la gestion des ressources et à l'amélioration de l'efficacité



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



Placée sous la présidence de Faure Ésozizimna Gnassingbé, Président du Conseil, également Président en exercice du Conseil de l'Entente, cette session se déroule dans un contexte marqué par la stabilité et la paix qui règnent au Togo.

Au menu des travaux, ses participants vont aborder des thématiques comme, l'arrêté des comptes, le budget, l'audit institutionnel et

opérationnelle de l'organisation, qui est créée depuis 1959 pour promouvoir la solidarité, la coopération et le développement entre ses États membres.

Notons que les conclusions de cette 25e session du Comité des Experts seront soumises à la réunion du Conseil des Ministres qui aura lieu le 8 novembre 2025 pour adoption et mise en œuvre.

Elom

Jeu Capsules Consommateurs Djama

La SNB rend chaque gorgée porteuse de surprises

Le week-end dernier à Akodessewa plus précisément au Bar O'MAKI, la Société Nouvelle de Boissons (SNB) a célébré le premier lauréat du Jeu Capsules Consommateurs Djama (JCCD). C'est un bon d'achat de 50.000 FCFA qui a été remporté par des clients chanceux de ladite société.

des bouteilles Djama pour pouvoir gagner l'un des gros lots mise à disposition par la SNB. Et c'est à cet exercice que s'est livré le gagnant du Bar O'MAKI.

Avec ce jeu, la Société Nouvelle des Boissons est restée toujours fidèles à ses promesses et principes. Ce qui a permis de donner du sourire et de la joie à tous les gagnants depuis son lancement en 2023. Son

Ce jeu qui a démarré



depuis le 1er octobre 2025 et qui prendra fin le 31 décembre, consiste tout simplement à décapsuler une

objectif, c'est d'arriver à honorer l'engagement des consommateurs de la boisson Djama.

« Depuis 2023, nos gagnants sont bien réels et leurs sourires en témoignent. Cette année encore, la chance tournera... peut-être pour toi ! », a rappelé la SNB sur sa page Facebook, insufflant l'enthousiasme autour du jeu.

Comment jouer ?

Pour jouer à ce Jeu Capsules Consommateurs Djama (JCCD), les consommateurs sont invités à décapsuler leur bouteille après tout achat de Djama. Soulever ensuite le joint et découvrir un dessin caché.

Selon le symbole révélé, les lots varient :

- Lots instantanés :

boissons gratuites, tee-shirts, bons d'achat Djama.

- Grands prix : bouteilles de gaz, téléviseurs.

- Jackpot : Une voiture neuve à gagner !

Pour cette première remise officielle à Akodessewa l'évènement a été au rendez-vous avec une ambiance festive et électrique.

Cette action marque une fois encore, l'engagement de la SNB à créer des moments conviviaux autour de ses marques.

À travers ce jeu, la SNB continue par réaffirmer sa volonté à « rendre chaque gorgée de Djama porteuse de surprises ».

Agbé

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités

Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Stanislas

Mise en page

Benjamin Tchabi

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires



Droits fonciers

L'OTR accorde un dernier délai jusqu'au 30 novembre 2025

L'Office Togolais des Recettes (OTR) fixe au 30 novembre 2025 la date limite pour le paiement des droits fonciers. Passé ce délai, des pénalités financières seront appliquées. L'annonce vise à inciter les usagers à régulariser leur situation et à renforcer la sécurité juridique dans les transactions immobilières.

Cette mesure concerne toutes les opérations foncières : immatriculation, mutation totale ou partielle, inscription hypothécaire ou taxe sur la plus-value. L'administration fiscale, en collaboration avec la

Direction du Cadastre, de la Conservation Foncière et de l'Enregistrement (DCCF), veut ainsi fluidifier la gestion des dossiers et éviter les retards chroniques qui ralentissent le traitement des actes.

Les citoyens dont les réquisitions ont déjà été liquidées mais demeurent impayées sont également concernés. « Respecter les délais facilite la gestion des dossiers et renforce la confiance dans le système foncier », a rappelé le directeur de la DCCF, Kwami Obossou, tout en saluant le sens de responsabilité des

contribuables qui s'acquittent déjà de leurs obligations.

Au-delà d'une simple formalité administrative, le paiement des droits fonciers permet de sécuriser les transactions et d'éviter le blocage des mutations au cadastre. Il contribue aussi à la transparence fiscale, essentielle au financement des projets publics et à la modernisation du secteur foncier togolais.

Pour régulariser leur situation, les usagers sont invités à se rapprocher de la DCCF pour connaître le montant



exact des taxes dues, puis à effectuer le règlement aux guichets de l'OTR ou via les plateformes numériques agréées. Le reçu de paiement doit être soigneusement conservé comme preuve officielle.

Payer ses droits fonciers avant le 30 novembre 2025,

c'est non seulement éviter les sanctions, mais aussi protéger la valeur juridique de ses biens et participer à la construction d'un système foncier plus moderne et plus transparent au service du développement du Togo.

Dieudonné

CNSS

Le contrôle de vie 2025 démarre pour les retraités

La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) lance ce 3 novembre sa campagne annuelle de contrôle de vie des pensionnés et rentiers. Cette opération, qui se déroulera jusqu'au 31 décembre 2025, concerne tous les bénéficiaires, qu'ils résident au Togo ou à l'étranger.

temps réel, limitant ainsi les fraudes et les paiements indus, notamment ceux liés à des décès non signalés.

Les pensionnés sont invités à se soumettre à cette vérification avant la fin de l'année. Passé ce délai, leurs droits seront automatiquement suspendus dès janvier 2026,

sa volonté de renforcer la confiance avec ses assurés et d'assurer une gestion efficace et durable des ressources publiques.

À travers cette campagne

numérique, l'institution poursuit sa politique de modernisation et de transparence. Une démarche qui traduit sa détermination à préserver la pérennité du

système de sécurité sociale au Togo et à garantir que chaque pension soit versée à son véritable bénéficiaire

Dieudonné



L'objectif est clair : vérifier l'existence effective des allocataires et assurer la transparence dans le versement des pensions.

Pour garantir la fiabilité du processus, la CNSS mise sur Biosecu, une application de reconnaissance faciale. Grâce à cette technologie biométrique, les données des assurés sont vérifiées en

conformément au Code de sécurité sociale. Cette mesure vise à renforcer la rigueur dans la gestion des fonds destinés à la protection sociale.

Ce contrôle, désormais semestriel, s'inscrit dans une stratégie de bonne gouvernance et d'équité. En adoptant ces méthodes modernes, la CNSS affirme

 ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOS ROUTES 		
TARIFS DE PEAGE		
VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	2 roues	50F
	Tricycle	100F
	Vehicule léger	500F
	Minibus de 9 à 15 places	500F
	Autocar / Bus	1500F
	Poids lourd à 2 essieux	2500F
	Poids lourd à 3 essieux	3000F
	Poids lourd à 4 et 5 essieux	3000F
	Poids lourd à 6 et 7 essieux	3500F
	Poids lourd à 8 et plus	5000F

La Foire internationale de Lomé

Le CETEF s'apprête à célébrer 40 ans d'innovation

Les préparatifs vont bon train au Centre togolais des expositions et foires (CETEF). À quelques semaines de l'ouverture de la 20^e Foire internationale de Lomé (FIL), tout est mis en

Commerce et du Contrôle de la qualité, Kossi Tenou, s'est rendu sur les lieux pour constater l'avancement des travaux. Accompagné du directeur général du CETEF, Dr Alexandre De Souza, il a vi-



œuvre pour faire de cette édition un moment marquant du calendrier économique togolais.

Le lundi 27 octobre 2025, le ministre délégué chargé du

sité les pavillons, les espaces d'exposition et les zones techniques. Objectif : s'assurer que tout soit prêt pour accueillir exposants et visiteurs dans les meilleures condi-

tions.

Placée sous le thème « 40 ans d'histoire, 20 éditions : un regard sur le passé, un cap sur l'avenir », cette édition spéciale veut marquer un tournant. Elle mettra en avant les produits Made in Togo, l'innovation numérique et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, piliers du développement national.

« C'est une édition qui va donner une autre image du

Togo », a déclaré le ministre Kossi Tenou, saluant les efforts déployés par les équipes techniques. Il a encouragé le personnel à maintenir le rythme afin d'offrir un événement exemplaire, reflet du dynamisme économique du pays.

Véritable vitrine du savoir-faire togolais, la Foire internationale de Lomé s'impose depuis quatre décennies comme une plateforme incon-

turnable d'échanges et d'affaires.

Symbole de maturité et d'ouverture, la 20^e édition s'annonce prometteuse. Elle devrait attirer des milliers de visiteurs et d'exposants venus de toute l'Afrique et d'ailleurs, confirmant le rôle central de la FIL dans la promotion du commerce et de l'image du Togo.

La Rédaction



THÈME : « 40 ANS D'HISTOIRE, 20 ÉDITIONS : UN REGARD SUR LE PASSÉ, UN CAP SUR L'AVENIR »



mixx
By **mas**

Sécurisé. Rapide. Toujours avec vous

Votre partenaire de confiance en Mobile Money

Téléchargez la Super App
Mixx Togo



ou tapez le

***145#**



IB Bank Togo
Banque émettrice

